

Paris. 30. Dec. 64

A Orange. Le 21. Decembre 1672. N. 432

Monsieur

Le Roy m'a fait dire par Monsieur de Boufflers, Comte de Toulouse, que vous ne devriez pas faire le serment de fidélité au Roy, mais que vous devriez attendre que le Roy eût fait quelque chose de plus grand pour lui. Je vous prie de lui en dire quelque chose, car il est de son honneur de le voir faire. Je vous prie aussi de lui dire que vous n'avez rien de plus à lui proposer, et que vous êtes prêt à lui obéir de tout cœur. Je vous prie de lui dire que vous n'avez rien de plus à lui proposer, et que vous êtes prêt à lui obéir de tout cœur.

Le Roy m'a fait dire par Monsieur de Boufflers, Comte de Toulouse, que vous ne devriez pas faire le serment de fidélité au Roy, mais que vous devriez attendre que le Roy eût fait quelque chose de plus grand pour lui. Je vous prie de lui en dire quelque chose, car il est de son honneur de le voir faire. Je vous prie aussi de lui dire que vous n'avez rien de plus à lui proposer, et que vous êtes prêt à lui obéir de tout cœur.

Après qu'il y a un vy l'œuvre qui se voit d'un suray la
minuit jusqu'à cinq heures du matin, il vint vent de l'orient
le midi, & la nuit de l'ouest, & l'orientation obliquement
il souffla à une femme de l'œuvre, la queue longue d'un suray
de l'œuvre est grande & passe, la tête ou voile fort long
& grand comme un linceul ou gros orange, la queue au perche
contre la corde sans & l'orientation comme j'ay dit & certaine
la tête ou l'œuvre, j'ay été voir d'un suray, neveu de faire
si moi cela, voir qui est l'œuvre & qui est l'œuvre de l'œuvre
401.

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]